

IMPAC

ÉCHELLE D'IMPACT DES PROBLÈMES ACTUELS DE COMPORTEMENT

Nom de l'utilisateur : Âge :

Diagnostic principal :

Nom de l'évaluateur : Fonction :

Établissement : Date :

**VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER ET IMPRIMER
CE DOCUMENT SUR LE LIEN SUIVANT :**

<https://iurdpm.ca>

CONSIGNES D'ADMINISTRATION

Pour chaque dimension, choisissez la définition qui décrit le mieux l'impact des comportements problématiques de l'utilisateur sur lui-même ou sur autrui. Cliquez sur la pastille correspondant à la définition choisie. Vous ne pouvez choisir qu'un seul niveau d'impact pour chaque dimension. Vous devez considérer les comportements qui sont survenus au cours des trois derniers mois et leur impact doit être apparu au cours de cette période.

QUELS SONT LES COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES DE L'USAGER SURVENUS AU COURS DES 3 DERNIERS MOIS ?

.....

.....

.....

Impact sur les relations significatives (de l'utilisateur)			
Une personne significative est un individu avec qui l'utilisateur entretient un lien et avec qui il aime être en contact (ex. famille, amis, proches, camarades). On exclut les intervenants qui œuvrent auprès de l'utilisateur.			
Au cours des 3 derniers mois , les comportements problématiques de l'utilisateur...			
N'ont eu aucun impact sur une relation significative.	Aucun impact		0
Ont entraîné une personne significative à lui demander d'améliorer ses comportements .	Impact léger		1
Ont entraîné une personne significative à réduire la fréquence ou la durée de leurs contacts. Ex. : <i>appelle moins souvent, reste moins longtemps lors de ses visites.</i>	Impact modéré		2
Ont entraîné une personne significative à refuser d'avoir des contacts avec l'utilisateur. Cette personne a exprimé son ouverture à une reprise éventuelle de la relation.	Impact grave		3
Ont entraîné une personne significative à refuser d'avoir des contacts avec l'utilisateur. Cette personne a signifié à l'utilisateur que leur relation est rompue définitivement .	Impact extrême		4

Impact sur l'intégrité psychologique (de l'utilisateur ou d'autrui)

Une atteinte psychologique peut être une préoccupation, une crainte, une souffrance, une sensation de fardeau, etc. La souffrance psychologique affecte l'utilisateur ou autrui (ses proches, ses intervenants ou ses pairs).

Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de l'utilisateur...

N'ont eu aucun impact psychologique.	Aucun impact		0
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui n'ont pas requis de soutien .	Impact léger		1
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui ont requis du soutien informel de la part d'aidants. <i>Ex. : discuter avec ses proches, ses collègues ou ses intervenants.</i>	Impact modéré		2
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui ont requis un soutien formel . <i>Ex. : un proche demande un suivi psychologique au CLSC, un intervenant demande à ce qu'on lui retire certaines tâches avec l'utilisateur, un usager demande de l'aide, un intervenant réfère l'utilisateur en psychothérapie.</i>	Impact grave		3
Ont entraîné des atteintes psychologiques qui ont requis une hospitalisation ou ont empêché une personne d'exercer un rôle social . <i>Ex. : une personne néglige sa famille, un intervenant ou un proche demande un congé de maladie.</i>	Impact extrême		4

Impact sur l'accès aux services (de l'utilisateur)

Il s'agit de services sociaux, de santé, communautaires, d'hébergement, d'éducation ou de loisirs dont l'utilisateur a besoin ou qu'il désire recevoir.

Au cours des 3 derniers mois, les comportements problématiques de l'utilisateur...

N'ont eu aucun impact sur son accès aux services.	Aucun impact		0
Ont entraîné un dispensateur de services à l'informer qu'il doit améliorer ses comportements . <i>Ex. : lettre d'avertissement provenant du service de transport adapté, rencontre avec le directeur de l'école.</i>	Impact léger		1
Ont entraîné un dispensateur de services à réduire la fréquence ou la durée du service offert. <i>Ex. : nombre d'heures prodiguées, fréquence des rencontres.</i>	Impact modéré		2
Ont entraîné un dispensateur de services à interrompre le service. Il a exprimé son ouverture à une reprise éventuelle du service. <i>Ex. : retrait temporaire de l'école ou d'une activité, hospitalisation temporaire ou répit en raison des comportements.</i>	Impact grave		3
Ont entraîné un dispensateur de services à refuser un service ou à signifier qu'il y met fin définitivement . <i>Ex. : arrêt définitif d'une activité, retrait permanent de l'école ou du milieu d'hébergement</i>	Impact extrême		4

Impact sur les interventions (auprès de l'utilisateur)

Les interventions correspondent aux moyens mis en place afin de modifier le comportement ou le contrôler. Les interventions sont dispensées par les intervenants du réseau ou par les aidants. On considère les interventions qui sont utilisées au quotidien auprès de l'utilisateur, sans égard à leur efficacité.

Au cours des **3 derniers mois**, les comportements problématiques de l'utilisateur...

N'ont eu aucun impact sur l'intervention dispensée.	Aucun impact		0
Ont entraîné l'utilisation d' interventions verbales . <i>Ex. : « STP, arrête ! », « Si tu continues, tu devras te retirer à ta chambre. », « Attention, tu risques de te faire mal/que quelqu'un porte plainte contre toi. ».</i>	Impact léger		1
Ont entraîné l'utilisation d' interventions visant à modifier une activité . <i>Ex. : donner un soin à deux intervenants, remplacer le bain par la toilette partielle, accompagner lors d'une activité.</i>	Impact modéré		2
Ont entraîné l'utilisation d'interventions visant à restreindre l'utilisateur lors d'une activité spécifique . <i>Ex. : cesser un soin, recours à une médication en PRN, annuler une sortie, demander à l'utilisateur de sortir de la classe, faire un arrêt d'agir, utiliser une mesure de contrôle.</i>	Impact grave		3
Ont entraîné l' utilisation d'interventions visant à restreindre l'utilisateur dans l'ensemble de ses activités. <i>Ex. : surveillance ou accompagnement en tout temps, judiciarisation, sédation.</i>	Impact extrême		4

Impact sur l'intégrité physique (de l'utilisateur ou d'autrui)

Les blessures physiques affectent l'utilisateur ou autrui (ses proches, ses interventions ou ses pairs).

Au cours des **3 derniers mois**, les comportements problématiques de l'utilisateur...

N'ont eu aucun impact sur l'intégrité physique.	Aucun impact		0
Ont entraîné des blessures physiques qui n'ont pas requis de soins .	Impact léger		1
Ont entraîné des blessures physiques qui ont requis des soins primaires . <i>Ex. : application d'un pansement, désinfection, application de glace ou de chaleur.</i>	Impact modéré		2
Ont entraîné des blessures physiques qui ont requis un soin médical . <i>Ex. : consultation médicale, points de suture, radiographie, plâtre.</i>	Impact grave		3
Ont entraîné des blessures physiques qui ont requis une hospitalisation ou ont mis la vie d'une personne en danger .	Impact extrême		4

ÉCHELLE D'IMPACT DES PROBLÈMES ACTUELS DE COMPORTEMENT

Nom de l'utilisateur : Âge :

Diagnostic principal :

Nom de l'évaluateur : Fonction :

Établissement : Date :

Score Étendue de l'impact : Correspond au nombre total de dimensions pour lesquelles un impact différent de 0 a été indiqué dans la colonne Impact présent.

Score Gravité de l'impact : Correspond au total des scores associés aux niveaux d'impact choisis.

Score global : Correspond à la somme des scores Étendue de l'impact et Gravité de l'impact.

	Impact présent (oui ou non)	Aucun (0 points)	Léger (1 points)	Modéré (2 points)	Grave (3 points)	Extrême (4 points)
Relations significatives						
Intégrité psychologique						
Accès aux services						
Interventions						
Intégrité physique						
Étendue de l'impact (0 à 5)		Gravité de l'impact (0 à 20)				
Score global (0 à 25)						